

Communiqué

Annecy, le 29 mars 2021

Lancement officiel de la concertation sur le PLUi vendredi 9 avril

Le Grand Annecy élabore son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) habitat mobilités bioclimatique. Il s'agit d'une procédure longue, environ 4 ans, qui va faire l'objet d'une démarche de concertation continue jusqu'à l'arrêt du projet (avant enquête publique).

Le PLUi du Grand Annecy en est aujourd'hui à l'étape du diagnostic du territoire. Document stratégique, le diagnostic justifiera les choix d'aménagement retenus dans le PLUi. Cette première étape donne l'occasion de lancer officiellement la concertation publique sur le PLUi.

La soirée d'ouverture de la concertation sur le PLUi du Grand Annecy aura lieu vendredi 9 avril, à 20h, en présence de Madame Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy, et Monsieur Christian Anselme, Vice-Président à l'aménagement des territoires et à la préservation des espaces naturels.

Une soirée ouverte à tous... mais à distance

Ce premier temps d'information et d'échanges sur le PLUi vise à présenter l'ambition du projet et la démarche de concertation qui va l'accompagner, à répondre aux questions des participants et à recueillir les premières observations.

Compte tenu du contexte sanitaire, cette soirée se déroulera à distance via la plateforme de visioconférence Zoom, à laquelle il sera possible de se connecter par Internet ou par téléphone.

Pour recevoir les codes d'accès et se connecter à la réunion le jour J, les participants sont invités à s'inscrire sur le site dédié www.grandannecy-plui.fr.

Des outils pour s'informer et pour participer

Dès le 9 avril, un dispositif complet d'information et de participation sera mis en place. Il sera opérationnel jusqu'au 15 juin 2021.

En mairie et au siège du Grand Annecy (46 avenue des Îles, à Annecy)

- Le guide des règles du jeu

Ce document de 8 pages présente le PLUi dans ses grandes lignes et informe le public sur les modalités de participation à la concertation.

- Un registre pour déposer ses observations

Le registre est un document règlementaire où chacun.e peut consigner ses observations.

- Un questionnaire et une urne dédiée

Les citoyens sont invités à renseigner un questionnaire qui contribuera au diagnostic du territoire, puis à le déposer dans une urne dédiée.

En ligne sur www.grandannecy-plui.fr

- Toute l'information sur le PLUi

La plate-forme dédiée au PLUi est à la fois un site ressource sur le PLUi et un outil de participation accessible à tous.

- Un registre en ligne

Pour déposer une contribution, un formulaire spécifique est à la disposition du public, avec possibilité de joindre un document.

- Un questionnaire en ligne

En complément des questions déjà posées dans le cadre du projet de territoire *Imagine le Grand Annecy*, chacun.e est invité.e à remplir un questionnaire en ligne.

- Une carte collaborative

La carte collaborative permet à chacun.e de localiser des éléments (bâtiments, équipements, commerces, places, routes, points de vue, espaces verts...) à préserver, à améliorer, à éviter, etc. Quatre thématiques sont proposées : Nature et paysage / Habitat et architecture / Espace public et équipements / Mobilité et déplacements.

- L'agenda des rencontres de la concertation

L'agenda informe sur les événements en cours, sur les ateliers à venir ou sur les événements passés. Les supports de présentation et comptes-rendus seront disponibles en téléchargement.

Un bilan à la fin de la première phase de concertation

L'ensemble des contributions recueillies durant les rencontres (réunions publiques, ateliers), via les registres (papier ou en ligne), le questionnaire ou la carte collaborative, fera l'objet d'un bilan qui viendra consolider les études sur le diagnostic.

Cette première étape concernant le diagnostic de territoire devrait s'achever l'été prochain. Ce sera ensuite la phase de rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), prévue cet automne, avec une nouvelle phase de concertation.

La troisième phase de concertation concernera le règlement du PLUi.